

#### 4 - JE ME RENDS DANS UN ISOLOIR

en passant par l'arrière. Une fois à l'intérieur, je glisse le bulletin du candidat pour qui je souhaite voter dans l'enveloppe.

- Si je souhaite voter blanc, je ne mets rien dans mon enveloppe
- Si mon bulletin est déchiré, comporte des inscriptions ou marques ou si je mets 2 bulletins dans l'enveloppe, mon vote sera considéré comme nul

#### 5 - JE ME DIRIGE VERS LA TABLE DE VOTE

avec mon enveloppe et ma carte d'identité, je vote en déposant mon bulletin dans l'urne, puis je signe le registre

#### 3 - JE ME DIRIGE VERS LA TABLE DE DÉCHARGE

et sélectionne une enveloppe ainsi qu'au minimum 2 bulletins de vote

#### 2 - JE ME DÉSINFECTE LES MAINS

à l'aide du gel hydroalcoolique mis à disposition

#### 1 - LE PORT DU MASQUE EST OBLIGATOIRE

à l'intérieur du bureau de vote.

- Pour rappel le port du masque est obligatoire dans toute la ville d'Arras par arrêté préfectoral du 17 février 2021

#### 6 - FÉLICITATIONS

vous avez accompli votre devoir de citoyen(ne) !

